CR 5x5 - LRNB
Note n°1 - 10/2026
Rappel aux clubs

Thématique :	☐Présidence ☒Commission Régionale 5x5 ☐IRFBB ☐Technique / Formation ☐Discipline ☐Communication ☐Officiels ☐3x3 ☐Trésorerie Générale ☐Médicale ☐Administration	
Destinataires	☐Comités ☒Clubs ☐Licenciés	☐Comités, Clubs et licenciés
☐Nombre de pièces jointes : 0		
☒Information ☐Echéance de réponse :		

RAPPEL IMPORTANT

À la suite de la réunion de la Commission Régionale 5x5 du mercredi 21 octobre 2026, nous souhaitons vous rappeler deux points importants.

1. Délégué de club

Nous vous rappelons que le délégué de club doit obligatoirement être licencié au sein du club pour lequel il exerce cette fonction et doit se tenir proche de la table de marque et être disponible à tout moment pour les officiels.

Il est donc strictement interdit d'inscrire sur une feuille de marque électronique un délégué de club qui n'est pas licencié dans le club concerné.

2. Renseignement de la feuille de marque électronique

Lors de la préparation de la feuille de marque électronique, il est impératif de renseigner les joueuses et joueurs à l'aide de leur numéro de licence.

Cette consigne s'applique également aux arbitres et aux Officiels de Table de Marque (OTM).

En effet, lorsque les personnes sont renseignées uniquement par leur nom, certaines informations peuvent être manquantes ou incomplètes sur la feuille de marque électronique.

Nous vous demandons donc de **saisir systématiquement les numéros de licence** afin de garantir l'exactitude des informations.

Nous vous remercions de votre vigilance et du respect de ces consignes afin d'assurer le bon déroulement des rencontres.

Nous vous rappelons qu'une pénalité financière est appliquée si des anomalies sont constatées sur la feuille de marque électronique (voir dispositions financières LRNB).

Le respect de ces consignes facilitera également le travail de vérification des feuilles de marque par la Commission Régionale 5 x 5 et permettra d'éviter d'éventuelles pénalités financières pour les clubs.

Nous vous remercions également de **bien vouloir diffuser largement ces informations auprès de l'ensemble des personnes concernées au sein de votre club**, afin que chacun puisse en prendre connaissance et veiller à leur bonne application.

Sportivement,

Contact : Alain DARMAGNAC	Courriel : crc@normandiebasketball.fr

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Thierry MOUCHEL Secrétaire Général	Alain DARMAGNAC Président CR 5x5	Daniel HERBLINE Président LRNB
Référence	2026 -27-10 - LRNB NOTE N°1 – CR 5x5	